



ROYAUME DU MAROC  
CASABLANCA AMENAGEMENT SA



**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX (allotis)**  
**(SÉANCE PUBLIQUE)**

Le **Jeudi 24 Novembre 2016 à 10H00**, il sera procédé, au siège de la société CASABLANCA AMÉNAGEMENT SA sis à l'adresse ci-dessous, à l'ouverture, en séance publique, des plis relatifs à l'Appel d'Offres ouvert sur Offres de prix ayant pour objet la réalisation des prestations ci-dessous désignées.

| N° Appel d'Offres           | Désignation des prestations  | Estimation du coût des prestations   | Cautionnement provisoire   | Frais de dossier            | Date limite de dépôt des échantillons et prospectus |
|-----------------------------|--|--|--|-----------------------------|---|
| 112/2016/VOIRIES-SIGN-L1&L2 | Travaux de signalisation dans le cadre du projet de mise à niveau des voiries de la Ville de Casablanca.<br>Lot n°1 : Fourniture et pose des panneaux de signalisation<br>Lot n°2 : Fourniture et pose de la signalisation lumineuse de trafic (slt) | <b>Lot n°1</b> : Dix-neuf millions neuf cent vingt-sept mille huit cent Dirhams (19.927.800,00) TTC<br><b>Lot n°2</b> : Dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-douze mille neuf cent Dirhams (19.992.900,00) TTC | <b>Lot n°1</b> : 200 000,00 Dirhams<br><b>Lot n°2</b> : 200 000,00 Dirhams | Deux cent (200) Dirhams (*) | Mercredi 23 Novembre 2016 à 10h00                   |

(\*) Le paiement des frais du dossier est effectué :

- au compte bancaire de la société CASABLANCA AMENAGEMENT SA ouvert à la Banque Populaire Centre d'Affaires Espace Porte d'Anfa à Casablanca sous le RIB n° 190780212119524101001451 (Code Swift : BCPOAMMC). Les frais de virement sont à la charge du candidat.
- ou par chèque bancaire établi au nom de la société « CASABLANCA AMENAGEMENT SA ».

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au bureau d'ordre de la société CASABLANCA AMENAGEMENT SA à l'adresse indiquée ci-dessous.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être téléchargé **pour consultation** sur le portail marocain des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation et aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des marchés fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la société CASABLANCA AMENAGEMENT ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Ce Règlement des marchés est téléchargeable sur le site web de la Société ([www.casa-amenagement.ma](http://www.casa-amenagement.ma)).

Les dossiers des soumissionnaires doivent parvenir sous plis fermés et cachetés, adressés à :

Monsieur le Directeur Général de la société CASABLANCA AMENAGEMENT SA  
Casablanca Marina, Tour Crystal 2, 10<sup>ème</sup> étage, Casablanca

par courrier recommandé avec accusé de réception ou déposés contre récépissé au bureau d'ordre de la Société ou remis au Président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner à un ou plusieurs lots.

Les plis reçus postérieurement à la date et heure ci-dessus ne seront pas admis.

Pour toute information supplémentaire veuillez contacter le bureau d'ordre de la société CASABLANCA AMENAGEMENT SA : Tél 0522 39 23 00 / Fax 0522 39 01 00.